

ARTICLE 8P – RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 9P – CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 10P – PRIX ET COUPES

* PRIX EN ESPECES AU GENERAL

1 ^{er}	340 €
2 ^{ème}	260 €
3 ^{ème}	170 €
4 ^{ème}	100 €

1 ^{ère} Dame	120 € si 2 ou plus
-----------------------	--------------------

* PRIX EN ESPECES A LA CLASSE

	1 à 3	de 4 à 6	de 7 à 11	12 ou plus
1 ^{er}	170€	340 €	340 €	340 €
2 ^{ème}		150 €	180 €	180 €
3 ^{ème}			110 €	120 €
4 ^{ème}				80 €

* PRIX AUX GROUPES:

au 1^{er} de chaque groupe 160 € si plus de 4 partants - si non un lot d'orfèvrerie
au 2^{ème} de chaque groupe 80 € si plus de 10 partants - si non un lot d'orfèvrerie

* COUPES (la liste des coupes n'est pas limitative)

aux 4 premiers du classement général au premier équipage féminin
au premier de chaque classe à deux Commissaires

La remise des prix se déroulera le Jeudi 09 mai 2024 à la fin du Parc Fermé sur le Podium d'arrivée à Saint Rémy sur Durolle (ou à la Salle des Fêtes du plan d'eau en cas d'intempéries).

Nos prochains rendez-vous en 2024

55^{ème} Course de Côte Régionale de
COURPIERE – 22/23 Juin

53^{ème} Rallye National (+VHC-VHRS-VMRS)
des MONTS DÔME – 25/26 Octobre

BONY AUTOMOBILES

API
Auto Parts International

Notre partenaire pour l'hébergement au village de
vacances de St Rémy

VILLAGE VACANCES
LES DEMEURES DU LAC ***
63950 Saint Rémy sur Durolle



LOGEMENT DE CHALETS PREMIUM
ET DE SALLE POUR TOUS
TYPES D'ÉVÉNEMENTS

www.lesdemeuresdulac.fr
0645763698



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE. DOME FOREZ

55^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE-BOUCHON

Coupe de France des Rallyes
MERCREDI 08 et JEUDI 09 MAI 2024

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

- ♦ Parution du règlement A l'obtention du permis d'organisation de la Ligue, soit le 08/03/2024
- ♦ Ouverture des engagements A la parution du Règlement
- ♦ Clôture des engagements Lundi 29 avril 2024 à 24H00
- ♦ Parution du carnet d'itinéraire Mercredi 01 mai 2024
- ♦ Dates et heures des reconnaissances Dimanche 05 mai 08H00 à 20H00
Mercredi 08 mai 08H00 à 20H00
- ♦ Vérifications administratives Salle des Fêtes St Rémy Mercredi 08 mai de 14H00 à 20H00
- ♦ Vérifications techniques Devant Salle des Fêtes Mercredi 08 mai de 14H15 à 20H15
- ♦ Heure de mise en place du parc de départ (Parc gardé la nuit) Mercredi 08 mai à 14H00
- ♦ 1^{ère} réunion Collège Commissaires Sportifs Salle des Fêtes St Rémy Mercredi 08 mai à 20H00
- ♦ Publication équipages admis au départ Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 09 mai 2024 à 07H30
- ♦ Publication des heures et ordres départ Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 09 mai 2024 à 07H30
- ♦ Départ 1^{ère} voiture Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 09 mai 2024 à 08H30
- ♦ Arrivée 1^{ère} voiture Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 09 mai 2024 à 16H37
- ♦ Vérifications finales Station Total St Rémy Jeudi 09 mai 2024 à 16H45
Taux horaire de ma main d'œuvre : 60 € TTC
- ♦ Publication des résultats du Rallye Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 09 mai 2024, au plus tard
30 mn après arrivée dernière voiture
- ♦ Remise des Prix Podium arrivée St Rémy| Jeudi 09 mai 2024 fin du Parc Fermé
ou Salle des Fêtes en cas d'intempéries

ARTICLE 1P – ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ organise, en qualité d'organisateur administratif et d'organisateur technique, le Jeudi 09 mai 2024, avec le concours des Associations Sportives de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et sous le patronage de la Municipalité de ST REMY SUR DUROLLE, le :

55^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE BOUCHON

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et a reçu le
N° Visa FFSA délivré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne : N° 200 du 08 MARS 2024.

La liste des engagés, la convocation aux vérifications
et le carnet de reconnaissances seront sur :

www.asadomeforez.com

Comité d'organisation

Président Eric CHASSAGNOL

Membres David APPARAILLY –Stéphane ANDRE - Jacques COURTADON - Etienne GARDETTE –Jean-Michel et Robert LAVEST - Catherine PASTOREK– Serge PEGOLOTTI – Julien QUINONERO - Mathieu SAUZEDDE

Secrétariat du Rallye 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83

E-mail : domeforez@wanadoo.fr - Site : www.asadomeforez.com

Permanence du Rallye Salle des Fêtes de ST REMY SUR DUROLLE
Mercredi 08 mai 2024 de 14H00 à 21H00 et Jeudi 09 mai 2024 de 06H30 à 20H00

Organisateur Technique (Idem Organisateur Administratif)

Président Eric CHASSAGNOL - A.S.A. Dôme-Forez - 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND
Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales éditées par la FFSA.

1.1P - Officiels

◆ Collège des Commissaires Sportifs	Président	Jean-Carl ANNOVAZZI	Lic. 8408
	Membres	Michel BEAULATON	Lic. 3816
		Régis VINCENT	Lic. 47545
◆ Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs		Etienne GARDETTE	Lic. 8272
◆ Directeur de Course		Daniel BERTHON	Lic. 1621
◆ Directeurs de Course Adjoints		Michel DESMARIE	Lic. 19848
		Thierry DUPECHER	Lic. 3564
◆ Directeur de Course délégué épreuve spéciale O1		Marc HABOUZIT	Lic. 7145
◆ Directeur de Course délégué épreuve spéciale O2		Evelyne LAPALUS	Lic. 202303
◆ Commissaires Techniques	Responsable	Serge PEGOLOTTI	Lic. 6047
	Membres	André BOIVIN	Lic. 3572
		Hervé CANTAT	Lic. 207953
		Emeric PASCAL	Lic. 37568
		Yves MEUNIER	Lic. 305220
◆ Médecin Chef		Dr Jacques COURTADON	Lic. 16970
◆ Chargés des Relations avec les Concurrents		Martine VINCENT	Lic. 44420
		Michel JUILLARD	Lic. 12787
◆ Juge de fait		Jean François CHAZOT	Lic. 36790
◆ Chargé des Relations avec la Presse		Philippe LAFONT	Lic. 2902
◆ Chronométrage Fédéral	Chronomètres C au départ et à l'arrivée des épreuves spéciales		
◆ Classements		PKSoft	
◆ Speaker		Christian DE LA BROUSSE	
◆ Directeur de Course Voiture Tricolore		Christelle HABOUZIT	Lic.128356
◆ Vérifications administratives		Catherine PASTOREK	Lic. 15145
◆ Responsable Commissaires et Chargé mise en place moyens		David APPARAILLY	Lic. 49050

1.2P - Eligibilité

Le 55^{ème} Rallye Régional de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes coefficient 2.
- le Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
- le Challenge de l'ASA Dôme Forez

1.3P - Vérifications

Les équipages engagés recevront un accusé de réception. Les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com.

Les vérifications administratives et techniques auront lieu à la salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Duralle le Mercredi 08 mai 2024 de 14H00 à 20H15. A l'issue de chaque vérification technique individuelle, les voitures de course rentreront immédiatement en Parc Fermé.

Ce Parc Fermé de Départ sera mis en place à partir de 14H00 le Mercredi 08 mai et sera gardé la nuit.

ARTICLE 3P – CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P - Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5P - Toute personne qui désire participer au 55^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 29 avril 2024 à 24h00

3.1.10P - Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11P - Les droits d'engagement sont fixés :

a) avec la publicité facultative des Organisateur	340 €
aux équipages 100 % ASA Dôme Forez	300 €
aux équipages 50 % ASA Dôme Forez	320 €
b) sans la publicité facultative des Organisateur	680 €

3.1.12P - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits.

3.3P - Ordre des départs

3.3.1P. Le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

3.3.2P. L'attribution des numéros se fera dans l'ordre croissant, en respectant l'ordre suivant :

- Série 1 : Pilotes classés par la FIA (priorité A)
- Série 2 : Pilotes classés par la FIA. (priorité B)
- Série 3 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité A)
- Série 4 : Pilotes désignés comme performants par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents (limités à une dizaine environ).
- Série 5 : Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des classes suivantes :
A8V, R5/Rally2, Rally2 kit, RGT/FRGT, Rally3, GT+, GT10, A7S, A7 K, Rally4, F200015, F200014, A8, R4, N4, R3, A6K, FRC, Rally5, R2, F200013, A7, N3, A6, GT9, R2J, FR2,A5K, F200012, A5, R1, N2, N1, F200011, N2Série.

Dans chaque classe, il sera tenu compte des performances des équipages (pilotes et voitures) ainsi que du classement des pilotes dans les divers championnats, coupes ou trophées.

ARTICLE 4P – VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

4.3P - Assistance

Un parc d'assistance est prévu sur les voies situées autour du Plan d'Eau de St Rémy sur Duralle, sauf sur la digue. Des plaques d'assistance seront disponibles contre paiement de la somme de 5 €

ARTICLE 5P – IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P – SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

6.1P - Description

Le 55^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon représente un parcours de 122,700 km. Il est divisé en 3 sections (1 étape). Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40,050 km.

Les épreuves spéciales sont : ES 1 - 3 et 5 Les Pins - Touzet 5,850 km 3 fois
ES 2 - 4 et 6 Planche Ferrand – Moulin Arthur 7,500 km 3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINERAIRE.

6.2P - Reconnaissances

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3 passages. Les reconnaissances auront lieu les dimanche 5 et mercredi 8 mai de 8h00 à 20h00.

ARTICLE 7P – DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.



ARTICLE 2P – ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DÔME-FOREZ

Courrier : 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND - Tél. 06 07 85 22 73 – 06 07 60 57 83

E.mail : domeforez@wanadoo.fr - Site : www.asadomeforez.com


AVIS AUX RIVERAINS

RALLYE de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON

Par Arrêté de Monsieur le Président
du CONSEIL DEPARTEMENTAL

la présente route est interdite à toute circulation

des PINS à TOUZET
le jeudi 09 mai
de 07H00 à 20H30 Maxi

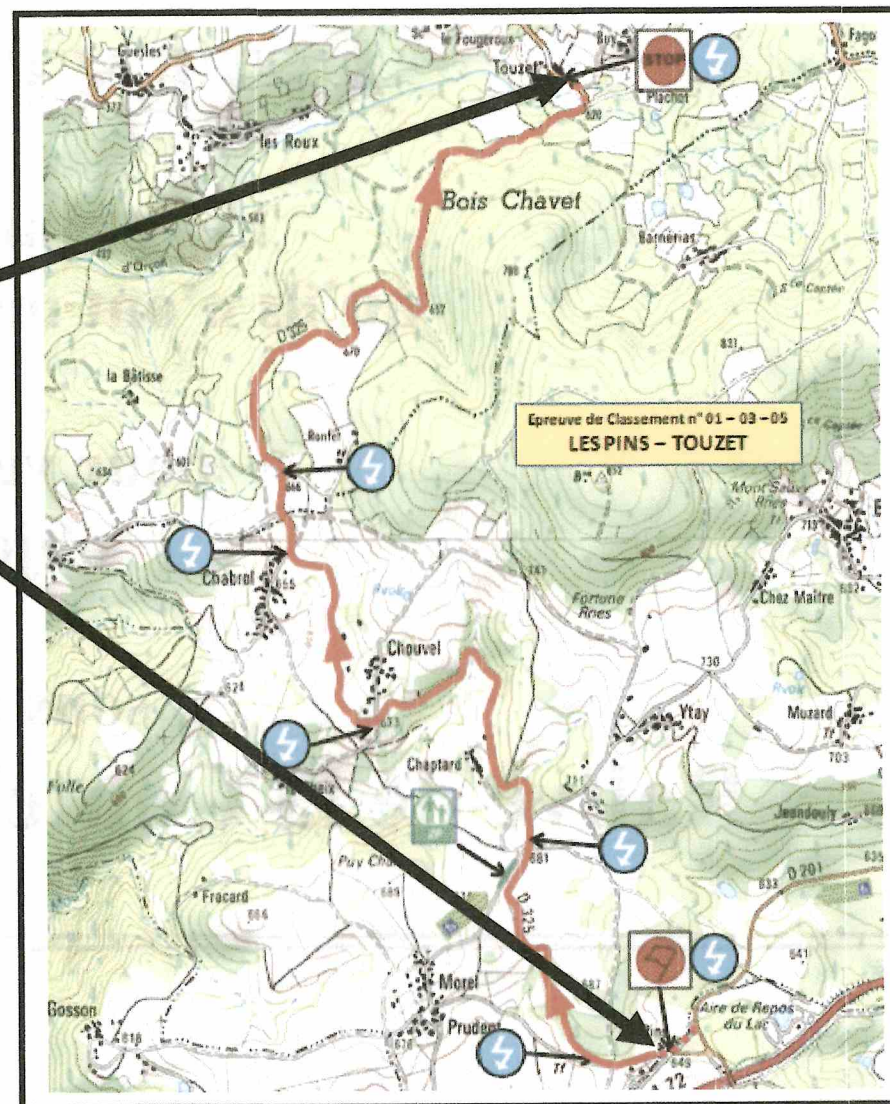
Des commissaires avec des véhicules RADIO  se trouvent dans les villages ou aux carrefours des routes arrivant sur la section barrée. Ils sont en liaison permanente avec la direction de l'épreuve.

En cas de problème grave, vous pouvez vous adresser à eux; Ils s'efforceront de le résoudre.

Nous vous demandons de ne pas laisser divaguer des animaux domestiques en bordure des routes empruntées par le rallye.

De notre côté, nous nous employons à limiter au maximum les nuisances, afin que cette épreuve sportive soit une réussite pour tous les participants et pour tous les habitants des villages traversés.

Veuillez, en cette occasion, accepter notre considération.



Le Comité Organisateur

ATTENTION ARNAQUE

**Les organisateurs informent
qu'ils n'ont mandaté aucune personne**

**pour vendre quelconque
objet publicitaire**

sous couvert de leur

Rallye de la Coutellerie et du Tire-bouchon.